



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (DIP)

Garanties

Indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie, le vendeur est tenu des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L.217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil. Si vous souhaitez mettre en œuvre la garantie légale de non-conformité, vous devez vous adresser à la société dont la marque et les coordonnées se trouvent préimprimées au recto. Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur: - bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir; - peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du code de la consommation; - est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion. Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Droit de rétractation : délai, exercice et effets

Si vous signez le contrat, vous aurez le droit de vous rétracter, sans donner de motif, dans un délai de quatorze jours. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier : votre nom, votre adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, votre numéro de téléphone, votre numéro de télécopieur et votre adresse électronique, - ainsi que votre décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté [par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique dès lors que ces coordonnées sont disponibles et de ce fait apparaissent sur le formulaire type de rétractation]. Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffirait que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration de ce délai. Dans tous les cas, la charge de la preuve de cet exercice repose sur le client. En cas de rétractation de votre part du contrat éventuel, nous vous rembourserions tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison [à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard que nous proposons] sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous serions informés de votre décision de rétractation du contrat éventuel. Nous procéderions au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous utiliseriez pour la transaction initiale. Avec votre accord exprès, un autre moyen peut être utilisé. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnerait pas de frais pour vous. Il est rappelé que la responsabilité du client, en cas de rétractation après utilisation du ou des biens, est engagée à l'égard de la dépréciation du ou des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce ou ces biens. Selon la Commission européenne, ces manipulations sont celles qu'un consommateur peut effectuer dans un magasin, pour les biens qui y sont proposés à la vente. En cas de rétractation par le client, celui-ci devra renvoyer ou rendre le bien à la Société Bio Blank International 67 avenue André Morizet 92100 Boulogne-Billancourt sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que le client aura communiqué au destinataire indiqué sur le formulaire de rétractation sa décision de rétractation du présent contrat. Ce délai est réputé respecté si le client renvoie les biens de la commande avant l'expiration du délai de quatorze jours. En cas de rétractation par le client, celui-ci devra prendre en charge les frais directs de renvoi du bien. L'entreprise peut différer le remboursement jusqu'à réception du ou des biens objets de la commande, ou jusqu'à ce que le client ait fourni une preuve d'expédition de ce ou de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Pour les abonnements produits, le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même, ou bien le tiers que vous avez désigné pour ce faire, prend physiquement possession du premier bien.

Conditions d'abonnement

Aucun minimum de commande n'est requis dans le cadre d'un abonnement mensuel, bi-/trimestriel. Frais de livraison forfaitaires de 9,60 € pour tout achat inférieur à 50,00 € TTC. Le client recevra un lien de paiement pour règlement sécurisé par carte bancaire avant expédition de chaque envoi. Arrêt de l'abonnement : Le client peut mettre fin à son abonnement à tout moment par simple envoi d'un e-mail ou courrier à la société (cf. Coordonnées au recto) en respectant un préavis de 15 jours.

Prospection téléphonique

En application de l'article L.223-1 du Code de la consommation, nous vous rappelons que si, en dehors de votre relation avec notre société, d'une manière générale vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Médiation

En cas de litige, vous devez vous adresser en priorité au service client de l'entreprise: Société Bio Blank International 67 avenue André Morizet 921 DO Boulogne-Billancourt Tél. 0146104727. En l'absence de solution dans les 21 jours qui suivent votre demande, vous pouvez saisir la Commission Paritaire de Médiation de la Vente Directe 100, avenue du Président Kennedy 75016 Paris - Tél.: 01 42 15 30 00 - E-mail : info@cpmvd.fr - www.mediation-vente-directe.fr - qui recherchera gratuitement un règlement à l'amiable. Le client reconnaît que la Commission Paritaire de Médiation de la Vente Directe, créée en 1995, a compétence exclusive pour traiter, dans le cadre d'un processus de médiation, les différends nés du présent document. Ni le client ni l'entreprise ne peuvent utiliser un autre système de médiation.

Traitement des données personnelles (n° de déclaration CNIL: 1224120)

Les données à caractère personnel collectées font l'objet de deux traitements dont les responsables sont respectivement BIO BLANK INTERNATIONAL 67 avenue André Morizet 92100 Boulogne Billancourt et votre Conseiller mandataire. Les traitements informatisés des données personnelles recueillies ont pour finalité la gestion des commandes et la réexploitation commerciale. Vos données sont traitées pour l'exécution du contrat et dans le cadre de l'intérêt légitime des responsables des traitements aux fins de prospection. Les informations (Nom, Prénom, Adresse complète) désignées par un astérisque ont un caractère obligatoire, la non réponse à l'un de ces champs est susceptible d'empêcher le bon traitement de la commande. Elles sont destinées aux services administratifs, ainsi qu'aux prestataires externes auxquels BIO BLANK INTERNATIONAL fait appel pour la livraison de votre commande. Les autres données ne sont pas obligatoires. Le consommateur est libre de remplir ces informations. Si le consommateur transmet ses informations il est informé qu'elles ont pour finalité de permettre de l'appeler/de lui envoyer... des informations commerciales de la part de la société. Ces données ne seront pas transférées vers un Etat non membre de l'Union européenne. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité des données vous concernant que vous pouvez exercer auprès des responsables des traitements, dont les coordonnées sont indiquées au recto, par tout moyen écrit en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles à contact@bioblank.com ou auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente. Vos données sont conservées au maximum pour une durée de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Code de déontologie

La société Bio Blank est adhérente de la Fédération de la Vente Directe (FVD), créée en 1966. À ce titre, l'entreprise s'engage à appliquer le Code éthique et le Code de conduite de la Vente Directe, élaborés par la FVD. Le client peut prendre connaissance de ces Codes sur le site internet de la FVD [www.fvd.fr].

Langue et loi applicables et tribunal compétent

La langue régissant le présent document, le contrat y afférant qui pourrait être ultérieurement signé ainsi que toutes les communications en lien avec ceux-ci est le français. Ces opérations précontractuelles, contractuelles éventuelles et leurs suites éventuelles sont soumises au droit français. Conformément au droit de la consommation, le tribunal compétent pour connaître de ces opérations est désigné selon les règles et options fixées par le Code de procédure civile.

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.



À l'attention de [voir au recto] : Je/nous[*] vous notifie/notifions[*] par la présente ma/note[*] rétractation du contrat portant sur la vente du bien [*] pour la prestation de services [*] ci-dessous :

- Commandé le [*]/reçu le [*] :

- Nom du [des] consommateur[s] :

- Adresse du [des] consommateur[s] :

Signature du [des] consommateur[s] :

[uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier]

Date :

(*) Rayez la mention inutile



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (BDC)

Garanties

Indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie, le vendeur est tenu des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L.217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil. Si vous souhaitez mettre en œuvre la garantie légale de non-conformité, vous devez vous adresser à la société dont la marque et les coordonnées se trouvent préimprimées au recto. Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur: - bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir; - peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du code de la consommation; - est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion. Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Droit de rétractation : délai, exercice et effets

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat, sans donner de motif, dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même, ou bien le tiers que vous avez désigné pour ce faire, prend physiquement possession du dernier bien. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre nom, votre adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, votre numéro de téléphone, et votre adresse électronique, ainsi que votre décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté [par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique dès lors que ces coordonnées sont disponibles et de ce fait apparaissent sur le formulaire type de rétractation). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration de ce délai. Dans tous les cas, la charge de la preuve de cet exercice repose sur le client. En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison [à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard que nous proposons] sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que utilisé pour la transaction initiale. Avec votre accord exprès, un autre moyen peut être utilisé. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionne pas de frais pour vous. Il est rappelé que la responsabilité du client, en cas de rétractation après utilisation du ou des biens, est engagée à l'égard de la dépréciation du ou des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce ou ces biens. Selon la Commission européenne, ces manipulations sont celles qu'un consommateur peut effectuer dans un magasin, pour les biens qui y sont proposés à la vente. En cas de rétractation par le client, celui-ci devra renvoyer ou rendre le bien, à la Société Bio Blank International 67 avenue André Morizet 92100 Boulogne-Billancourt sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que le client aura communiqué au destinataire indiqué sur le formulaire de rétractation sa décision de rétractation du présent contrat. Ce délai est réputé respecté si le client renvoie les biens de la commande avant l'expiration du délai de quatorze jours. En cas de rétractation par le client, celui-ci devra prendre en charge les frais directs de renvoi du bien. L'entreprise peut différer le remboursement jusqu'à réception du ou des biens objets de la commande, ou jusqu'à ce que le client ait fourni une preuve d'expédition de ce ou de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Pour les abonnements produits, le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même, ou bien le tiers que vous avez désigné pour ce faire, prend physiquement possession du premier bien.

Conditions d'abonnement

Aucun minimum de commande n'est requis dans le cadre d'un abonnement mensuel, bi-/trimestriel. Frais de livraison forfaitaires de 9,60 € pour tout achat inférieur à 50,00 € TTC. Le client doit remettre à la société le formulaire SEPA de mandat de prélèvement dûment rempli et accompagné du RIB. Le client doit être le détenteur du compte bancaire indiqué sur le RIB. Arrêt de l'abonnement : Le client peut mettre fin à son abonnement à tout moment par simple envoi d'un e-mail ou courrier à la société (cf. Coordonnées au recto) en respectant un préavis de 15 jours.

Prospection téléphonique

En application de l'article L.223-1 du Code de la consommation, nous vous rappelons que si, en dehors de votre relation avec notre société, d'une manière générale vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Médiation

En cas de litige, vous devez vous adresser en priorité au service client de l'entreprise: Société Bio Blank International 67 avenue André Morizet 921 DO Boulogne-Billancourt Tél. 01 4610 4727. En l'absence de solution dans les 21 jours qui suivent votre demande, vous pouvez saisir la Commission Paritaire de Médiation de la Vente Directe 100, avenue du Président Kennedy 75016 Paris - Tél. : 01 42 15 30 00 - E-mail: info@cpmvd.fr - www.mediation-vente-directe.fr qui recherchera gratuitement un règlement à l'amiable. Le client reconnaît que la Commission Paritaire de Médiation de la Vente Directe, créée en 1995, a compétence exclusive pour traiter, dans le cadre d'un processus de médiation, les différends nés du présent document. Ni le client ni l'entreprise ne peuvent utiliser un autre système de médiation.

Traitement des données personnelles (n° de déclaration CNIL: 1224120)

Les données à caractère personnel collectées font l'objet de deux traitements dont les responsables sont respectivement BIO BLANK INTERNATIONAL 67 avenue André Morizet 92100 Boulogne Billancourt et votre Conseiller mandataire. Les traitements informatisés des données personnelles recueillies ont pour finalité la gestion des commandes et la réexploitation commerciale. Vos données sont traitées pour l'exécution du contrat et dans le cadre de l'intérêt légitime des responsables des traitements aux fins de prospection. Les informations (Nom, Prénom, Adresse complète) désignées par un astérisque ont un caractère obligatoire, la non réponse à l'un de ces champs est susceptible d'empêcher le bon traitement de la commande. Elles sont destinées aux services administratifs, ainsi qu'aux prestataires externes auxquels BIO BLANK INTERNATIONAL fait appel pour la livraison de votre commande. Les autres données ne sont pas obligatoires. Le consommateur est libre de remplir ces informations. Si le consommateur transmet ses informations il est informé qu'elles ont pour finalité de permettre de l'appeler/de lui envoyer... des informations commerciales de la part de la société. Ces données ne seront pas transférées vers un Etat non membre de l'Union européenne. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité des données vous concernant que vous pouvez exercer auprès des responsables des traitements, dont les coordonnées sont indiquées au recto, par tout moyen écrit en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles à contact@bioblank.com ou auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente. Vos données sont conservées au maximum pour une durée de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Code de déontologie

La société Bio Blank est adhérente de la Fédération de la Vente Directe (FVDI, créée en 1966). À ce titre, l'entreprise s'engage à appliquer le Code éthique et le Code de conduite de la Vente Directe, élaborés par la FVD. Le client peut prendre connaissance de ces Codes sur le site internet de la FVD [www.fvd.fr].

Langue et loi applicables et tribunal compétent

La langue régissant le présent bon de commande ainsi que toutes les communications en lien avec celui-ci est le français. Cette opération contractuelle est soumise au droit français. Conformément au droit de la consommation, le tribunal compétent pour connaître de cette opération contractuelle est désigné selon les règles et options fixées par le Code de procédure civile.

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.



À l'attention de [voir au recto] : Je/nous[*] vous notifie/notifions[*] par la présente ma/notre[*] rétractation du contrat portant sur la vente du bien [*] pour la prestation de services [*] ci-dessous :
- Commandé le [*/reçu le [*] :
- Nom du [des] consommateur[s] :
- Adresse du [des] consommateur[s] :
Signature du [des] consommateur[s] :
[uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier]
Date :

(*) Rayez la mention inutile